

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIÉ

Séance du 8 septembre 2025

Délibération n° 2025.09.52

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 1^{er} septembre 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 1^{er} septembre 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : Proposition d’achat des parcelles cadastrées section F n° 106 et 121 – secteur les Allumeaux

Par délibération n° 2023.11.65 du 28 novembre 2023, le conseil municipal avait décidé de mettre en vente les parcelles cadastrées section A n° 535 et section F n° 106 et 121 par le biais de la SAFER.

Monsieur Didier DESVIGNES a déposé le 18 avril 2024, une offre d’achat pour les parcelles cadastrées section F n° 106 et 121 au prix de 1 600 €.

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide :

- **d’accepter** cette offre d’achat
- **de donner** pouvoir à Monsieur le Maire afin de réaliser toutes les démarches administratives nécessaires.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

